

BUTOIRS



Ce qu'il faut retenir

Certaines chutes peuvent avoir des conséquences importantes voire dramatiques. Si les chutes ne peuvent pas toujours être évitées, il faut alors réduire au maximum les conséquences potentielles sur la santé des travailleurs. L'employeur a d'ailleurs le devoir de protéger ses salariés, comme l'énonce l'article L4121-1 du Code du travail.

Installer des butoirs de protection est une solution pour protéger les employés, les locaux et le matériel qui sont aux alentours d'une machine. Ils peuvent notamment éviter les chocs et collisions trop importantes et en atténuant des angles saillants, ils peuvent prévenir tout dommage sur un travailleur.

Il en existe de plusieurs types, qui passent des cornières de mousse qui se fixent sur une surface ou sur des angles dangereux. Tous les butoirs ont pour objectif de réduire les conséquences d'une chute sans pour autant empêcher le bon fonctionnement de la machine. Ils peuvent être très visibles grâce à des couleurs signalant le danger, ou se fondre dans le décor (même couleur que le support).

La réglementation

Il n'existe pas de norme dédiée uniquement aux butoirs de protection.

Néanmoins, ils doivent respecter certaines normes en fonction de l'environnement dans lequel ils seront fixés, comme par exemple :

- La résistance au feu : DIN EN 13501-1
- La résistance à l'humidité : DIN EN 13 300
- La résistance à des pressions : NF P18-855

